

JAUDON'INFO



2^{ème} semestre 2018

Commune de la Jaudonnière

Editorial

Téléthon 2017 en quelques chiffres	Page 2
Garderie Périscolaire	Page 2
Mot du Maire	Page 3
Etat Civil – année 2018	Page 3

Actualités Municipales

Les réunions du Conseil Municipal	Page 4-5
Maisons Fleuries	Page 5
Tarifs location de la Salle des Fêtes	Page 6
Participation Citoyenne.	Page 6
Travaux de sécurisation Rue du Château et Rue de la Poste.	Page 6-7
Communiqué de la Gendarmerie	Page 7
Le « DEPLACEMENT SOLIDAIRE »	Page 8
Inscriptions sur les listes électorales.	Page 8
Zéro pesticide	Page 8
Opération « Nettoyons la nature »	Page 9
Réorganisation de la déchèterie	Page 9

Il était une fois...

Les soldats de 14 /18 de la Jaudonnière.	Page 10-11
--	------------

Vie Scolaire

Du côté de l'école André Drapeau	Page 12
----------------------------------	---------

Vie Associative

Club des jaudouins.	Page 13
Amicale Laïque.	Page 13

Handball - Les Comètes.	Page 14
Comité des fêtes.	Page 14
Football - FCPRJ	Page 15
Rythm & mouv.	Page 15
Jaudo-Fit	Page 16
Association des combattants	Page 16

La Bibliothèque

Animations de la Bibliothèque.	Page 17
--------------------------------	---------

Infos diverses

Les Sapeurs Pompiers	Page 17
Paroisse catholique Sainte Marie en H.	Page 18
Secours Catholique	Page 18
L'ADMR	Page 19
FAVEC85.	Page 19
CEIDRE	Page 19
Association Valentin Haüy	Page 19
Agence Postale Communale	Page 20
Ouverture Mairie	Page 20

*T*éléthon 2017 en quelques chiffres:

Montant total collecté à LA JAUDONNIERE :

3637 et Internet : 730 € en 2017 (575 € en 2016)
Animations Terrain : 1 826 € en 2017 (852 € en 2016)

Soit un total de 2 556 € en 2017 (1 427 € en 2016.)
BRAVO et MERCI !



*G*arderie périscolaire.

Une garderie périscolaire est à votre disposition les jours d'école de 7h30 à 8h45 et de 16h15 jusqu'à 18h30.

Tarifs: - 0.50€ le quart d'heure pour les usagers réguliers.
- 0.60€ le quart d'heure pour les usagers occasionnels.

Mot du Maire.



Mes chers amis,

Lorsqu'une nouvelle année commence, on espère tous qu'elle sera meilleure que la précédente et c'est bien sûr ce que je vous souhaite à toutes et à tous.

Une année 2018 qui aura pourtant été très positive au niveau des résultats sportifs mais la joie et la fierté après ces victoires n'ont pas fait le poids face à une actualité de désolation, de catastrophes météorologiques et de déchainements de violence.

Notre souhait bien sûr est que tout cela se calme mais il faudra de plus en plus de solidarité, de tolérance et de compréhension mais également moins d'égoïsme pour que la tendance s'inverse. Une concertation se met en place, qu'elle soit fructueuse et positive pour l'avenir.

Notre commune, à un degré moindre, a besoin aussi de ces critères pour bien vivre ensemble, pour que chacun se respecte et que nos agents et employés communaux se plaisent à rendre les services que la population attend d'eux, que leur travail, que certains n'aimeraient pas faire, soit réalisé dans les meilleures

conditions possibles.

J'en profite pour les remercier, ainsi que mes adjoints et les membres du Conseil Municipal qui se dévouent, pour l'excellent travail qu'ils réalisent.

Au dernier Congrès des Maires de France, une campagne de communication a été lancée. « Ma Commune j'y tiens ». Celle-ci a pour but de sensibiliser le grand public sur le rôle et la place de la commune et de ses élus.

Notre commune, bien sûr, nous y tenons tous et devons continuer à en préserver ses atouts, les mettre en valeur et garder son identité.

Nous aurons bien besoin de votre soutien, de vos participations bénévoles pour que nos associations perdurent et se développent, pour que notre patrimoine soit mis en valeur et que le bien-vivre continue d'attirer de nouveaux habitants à qui je souhaite une bonne intégration dans notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, une excellente année 2019, beaucoup de bonheur et de réussite à tous et beaucoup de réconfort et de courage à ceux qui souffrent.

Frédéric DESCHAMPS

État civil—Année 2018.

NAISSANCES



Nina LEMARIÉ - née le 14 janvier 2018
Jade CAMUSARD - née le 9 mai 2018
Maïlan RUFFING - né le 30 août 2018
Brooke BANCHEREAU VERDIER
née le 9 septembre 2018
Camille LÉVÊQUE - né le 1er octobre 2018

MARIAGES



Michaël RUFFING et Judith BIET
mariés le 2 juin 2018
Guillaume LIÈVRE et Séverine GIRARD
mariés le 28 juillet 2018
Damien DESCHAMPS et Aurélie ROUSSEAU
mariés le 28 août 2018
Mickaël LIAIGRE et Aurore VAN PRAET
mariés le 6 octobre 2018



PACS

5 pacs ont été conclus en 2018

DECES

Marie-Ange THOMAS - décédée le 6 février 2018
Yves DUCEPT - décédé le 10 avril 2018
Anthony SCHNEIDER - décédé le 30 juillet 2018
Monique LEFEBVRE épouse SCHMIT
décédée le 17 décembre 2018

Décédés hors commune et inhumés à La Jaudonnière :

Nelly BOBINET - décédée le 26 janvier 2018
Yvonne BRIDONNEAU veuve DESCHAMPS
décédée le 22 juillet 2018
Jeannine VIALE veuve GIRAUD
décédée le 9 août 2018
Guy GODREAU - décédé le 7 septembre 2018
Marie-Thérèse BAUDRY veuve BIBARD
décédée le 14 décembre 2018

Les réunions du Conseil Municipal.

Séance du 23 juillet 2018



Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Renonce à l'exercice du droit de préemption urbain pour les propriétés de M. et M^{me} Yannick BLAIN et de M. GROULT,

↳ Décide de buser le fossé le long de la propriété de M. et M^{me} Jean-Marie BIBARD, route de Pareds. Toutes les eaux pluviales collectées dans le bourg se déversent dans ce fossé ce qui provoque l'érosion du talus et fragilise la haie,

↳ Accepte le devis de l'entreprise ATTP pour la réparation des dégradations occasionnées par la forte pluie de mai dans le village d'Allard ainsi que le curage du fossé en amont,

↳ Donne son accord pour les travaux de pose de gouttières neuves et la modification du schéma d'évacuation des eaux pluviales sur le toit de la salle des fêtes,

↳ Sur les conseils des services des Archives Départementales de la Vendée, accepte la restauration-reliure de deux registres des délibérations du Conseil Municipal de 1922 à 1962 pour un montant de 621,84 € TTC et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée,

↳ Est informé des travaux réalisés au foyer des jeunes et d'une demande des enseignants de pouvoir disposer d'une table sous les arbres dans la cour de l'école.

Séance du 26 septembre 2018



Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Accueille l'Adjudant Chef MULLER de la brigade de Sainte Hermine et l'Adjudant Chef COUDRIN de la brigade de La Châtaigneraie venus présenter la démarche de « participation citoyenne »,

↳ Et donne son accord pour le démarrage de ce dispositif dans notre commune.

En seconde partie, le Conseil Municipal :

↳ Approuve le montant de l'attribution de compensation versé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral à la commune au titre de l'année 2018, soit 90 277,00 €,

↳ Approuve le montant de l'attribution de compensation versé par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral à la commune au titre de l'année 2019, soit 90 619,00 €,

↳ Fixe les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2019 à 57,12 € HT pour l'abonnement annuel et à 1,1149 € HT le prix du m3,

↳ Approuve le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution du gaz naturel due au titre de l'année 2018, soit 190,00 €,

↳ Prend connaissance d'une demande de la famille MORIN d'acquérir le passage communal sis à La Simbrandière séparant leur maison d'habitation de leur dépendance. Cette cession n'est possible que si la parcelle communale cadastrée ZB n°29 leur est vendue aussi (une parcelle ne pouvant pas être enclavée), si le chemin n'est plus affecté à l'usage du public et si elle fait l'objet d'une enquête publique,

↳ Est informé des dispositions prises à la rentrée scolaire compte tenu de l'arrêt de M^{me} AKACHA, de la nouvelle organisation mise en place à la cantine et du nouveau règlement instauré au niveau de la cuisine centrale,

↳ Décide de conclure un contrat de maintenance du défibrillateur, pour une année, avec la société SAFE des Essarts en Bocage,

↳ Refuse de souscrire à la licence d'autorisation CIPRO proposée par le CFC (Centre Français d'exploitation de Copie), organisme habilité à autoriser les copies d'articles de presse et pages de livres et leur diffusion,

↳ Est informé des mesures prises face à la divagation récurrente de chiens dans le village de Pareds et des plaintes déposées à la mairie face à la gêne occasionnée aux riverains par les jeunes fréquentant le foyer des jeunes.

Séance du 17 octobre 2018



Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Renonce à l'exercice du droit de préemption urbain pour la propriété de M^{me} LEMASSON AUROUX Suzanne, 1 rue de la Poste,

↳ Prend connaissance des nouveaux plans d'aménagement de sécurité Rue du Château et Rue de la Poste élaborés par le bureau d'études ARTELIA et souhaite interroger le maître d'œuvre sur l'opportunité de créer un mini rond-point matérialisé au sol, au car-

refour du cimetière, pour obliger les automobilistes à respecter la priorité et à emprunter une trajectoire bien définie,

↳ Accepte la proposition de JVS MAIRISTEM concernant la migration vers Horizon Villages Cloud des logiciels mairie,

↳ Désigne M. Julien QUECHON pour siéger au sein de la nouvelle commission de contrôle des listes électorales,

↳ Prend connaissance du courrier transmis à l'UMIH (organisme se mobilisant pour faire revivre les territoires ruraux) afin de trouver d'éventuelles solutions de réhabilitation de la maison léguée par Monsieur DRAPEAU,

↳ Est informé du mauvais état de la chaussée de Moinet,

↳ Est informé de la tenue d'une lecture-spectacle intitulée « Chut ! Babel ! » présentée dans le cadre du développement de la lecture publique à l'initiative de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

Séance du 29 novembre 2018

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

↳ Renonce à l'exercice du droit de préemption urbain pour la propriété de M. TURCAUD Marius, route de Pareds,

↳ Approuve l'avant-projet définitif pour l'aménagement de sécurité Rue du Château et Rue de la Poste et engage la phase suivante du marché de maîtrise d'œuvre, notamment la réalisation des études et



la préparation des pièces nécessaires à la consultation des entreprises,

↳ Confie l'entretien du terrain de football, pour l'année 2019, à l'entreprise Méridionale Vert de La Réorthe,

↳ Fixe les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1er janvier 2019,

↳ Refuse la cession d'un passage communal à La Monerie considérant que ce passage constitue un accès public à la rivière et que les parcelles riveraines ne doivent pas être enclavées,

↳ Réfléchit à la pose de garde-corps autour de la Place et à l'entrée de l'agence postale.

Séance du 20 décembre 2018

Au cours de cette séance, le conseil Municipal :

↳ Renonce à l'exercice du droit de préemption urbain pour la propriété de la SAS FONCIPA, 17 chemin du Coteau,

↳ Accepte, à compter du 1er janvier 2019, le reclassement indiciaire des agents contractuels en emploi permanent,

↳ Décide d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique et autorise le Maire à signer la convention à conclure avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, et tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette procédure,

↳ Ne donne pas suite à la demande de subvention de l'Association des Roulottes du Sud Vendée.



Maisons Fleuries.

Lauréats de l'année 2018 :

Catégorie « maison ancienne »

- 1^{er} Prix : M. et M^{me} Martial GUINAUDEAU
26, place de la Liberté
- 2^{ème} Prix : M. Xavier CARCAUD
1 La Monerie
- 3^{ème} Prix : M^{mes} Magalie & Lydie
CHEVALLEREAU-ENJOLRAS
La Manjourie



Catégorie « maison contemporaine »

- 1^{er} Prix : M. et M^{me} Stève BIBARD
2, rue du Carribot
- 2^{ème} Prix : M. et M^{me} Philippe BAUDRY
3, rue du Carribot
- 3^{ème} Prix : M. et M^{me} Loïc DUCÉPT
24, rue du Bois Moreau

Catégorie « Balcon et Terrasses »

- Ex-aequo : M. et M^{me} Benoît FRADIN
3 rue des Deffens
& M^{me} Alison SMITH
16, place de la Liberté

Tarifs location de la Salle des Fêtes;

A compter du 1^{er} janvier 2019, les tarifs de location de la salle des fêtes sont modifiés comme suit :

Les autres dispositions restent sans changement, à savoir :

↳ toute réservation de la salle est soumise à la

signature d'un contrat et au versement d'arrhes correspondant à 50 % du montant de la location,

↳ un chèque caution de 300 € est déposé à la remise des clés avant la manifestation. Celui-ci est restitué, après l'état des lieux, s'il n'y a pas eu de dégradations et si les locaux et le matériel sont rendus propres.

Période de Réservation	Du 15 avril au 14 octobre		Du 15 octobre du 14 avril	
Utilisateur	Habitants et associations de la commune	Hors commune	Habitants et associations de la commune	Hors commune
Mariage	160 €	250 €	190 €	280 €
Vin d'Honneur	40 €	70 €	60 €	80 €
Verre de l'amitié (après une sépulture)	20 €			
Buffet et Bal	100 €	160 €	120 €	180 €
Banquet et Repas de Famille	80 €	160 €	100 €	180 €
Concours de Belote, Loto ou Soirée théâtre	50 €	90 €	70 €	110 €
Concours de Belote Matinée + Soirée	80 €	160 €	100 €	180 €
Soirée Dansante	80 €	160 €	100 €	180 €
Réveillon organisé par les Jeunes de La Jaudonnière	gratuit	/	/	/
Journée Portes Ouvertes Commerçants	10 €/heure		12 €/heure	
Lendemain de manifestation privée (si la salle n'est pas libérée à 10 heures)	60 €	90 €	80 €	110 €

Participation Citoyenne.

Dans le cadre de la mise en place de la « participation citoyenne » sur notre commune, une réunion s'est tenue de vendredi 9 novembre dernier.

Au cours de cette réunion, les gendarmes ont présenté le dispositif et rappelé le rôle de chaque acteur : le maire, la gendarmerie et les citoyens. Ils ont mis l'accent sur la relation entre la population et la gendarmerie, sur la volonté de retisser des liens entre

les citoyens et les forces de l'ordre.

Ils encouragent la population à adopter une attitude vigilante et solidaire, à informer la gendarmerie lors de faits particuliers, de démarches suspectes, pour aider à réduire la délinquance.

Nous sommes actuellement en attente de signature d'une convention entre la mairie, la gendarmerie et l'état, pour officialiser la démarche et il conviendra de désigner un ou des référents pour notre commune.

Travaux de sécurisation Rue du Château et Rue de la Poste.

Afin de réduire la vitesse des automobilistes et d'améliorer la circulation piétonne, une opération d'aménagement de la voirie sur les routes départementales 31 (Rue du Château) et 43 (Rue de la Poste jusqu'au cimetière) a été lancée.

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été confié au bureau d'étude ARTELIA Ville et Transports de Saint Hilaire de Riez.

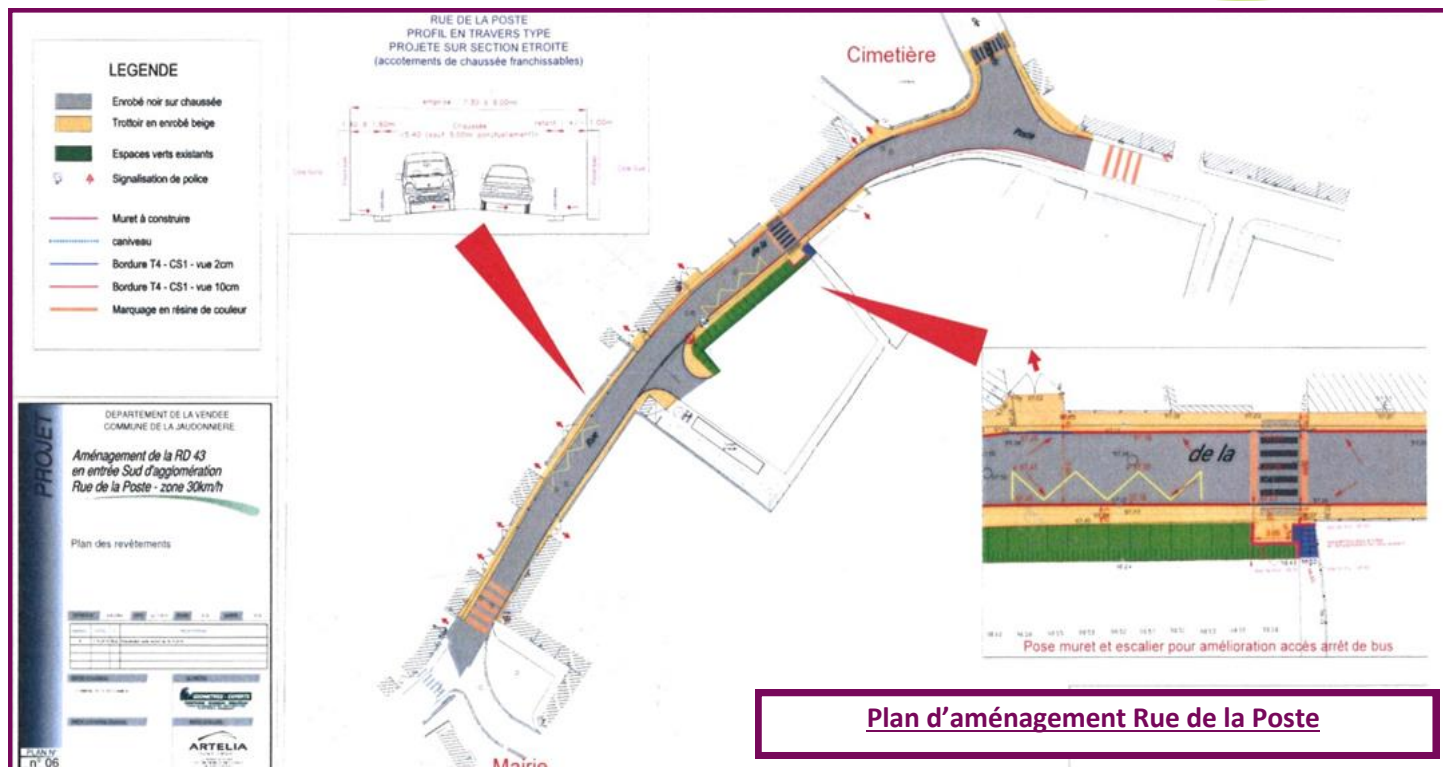
Les travaux font l'objet d'un marché unique, pour des raisons économiques, et seront scindés en deux tranches d'aménagement pour échelonner le coût financier sur deux exercices budgétaires :

↳ Une tranche ferme : aménagement de la Rue du Château (RD 31), est évaluée à 113.000,00 € HT.

↳ Une tranche optionnelle : aménagement de la Rue de la Poste (RD 43), est estimée à 121 000,00 € HT.

Parallèlement, les inspections réalisées sur les réseaux d'eaux pluviales ont montré qu'une réfection de ces réseaux s'avérerait nécessaire.

Après validation de l'avant-projet définitif par le conseil Municipal, le dossier de consultation des entreprises a été déposé sur le site marches-securises.fr et l'avis de publicité est paru sur le journal Ouest France. La date limite de remise des offres est fixée au mardi 22 janvier 2019 à 12 heures.



Communiqué de la Gendarmerie

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde sur le démarchage à domicile des vendeurs de calendriers.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire



dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agent EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, pompiers, etc ...).

Soyez vigilant !

A close-up photograph showing a person's hand placing a blue ballot into a slot of a ballot box. The box is made of clear plastic and metal. Other people are partially visible in the background, suggesting a polling station environment.



Pour notre
SANTÉ...

...notre
ENVIRONNEMENT

...la qualité
de notre EAU



Opération « Nettoyons la Nature ».

Les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé le vendredi 28 septembre à l'opération Nettoyons la Nature. Accompagnés de bénévoles, d'employés communaux et d'élus, les enfants ont reçu un équipement du parfait éco citoyen pour ramasser le moindre déchet, papier, mégot, canette...

Un travail pédagogique pour faire prendre conscience à tous ces citoyens de demain, de l'importance de respecter la nature en collectant et triant nos déchets.



Réorganisation des Jours et Horaires des déchèteries sur l'ensemble du territoire Sud Vendée Littoral.

Coup d'envoi dès le 1^{er} janvier 2019 !

Chaque usager trouvera le détail des nouveaux horaires dans le calendrier de collecte 2019 et d'un guide du tri (distribution à partir de décembre 2018) ainsi que sur le site internet de la Communauté de communes www.cc-sudvendeelittoral.fr.



Quelques consignes à respecter ...

En déchèterie afin de limiter le temps d'attente et d'optimiser le tri de vos déchets

↳ **Trier ses déchets** par matière avant le départ en déchèterie pour gagner du temps sur site

↳ **Bâcher son chargement** pour éviter les envols pendant le transport (beaucoup de déchets sont retrouvés en bord de route)

↳ **Patience à l'entrée de la déchèterie**, le temps que l'agent procède à l'enregistrement du passage et autorise le dépôt

↳ **Stationner son véhicule en haut de quai et rouler au pas** dans la déchèterie

↳ **Éviter au maximum le samedi et les heures de grande affluence**

↳ **Ne pas hésiter à solliciter l'aide et le conseil de l'agent** en cas de doute sur un déchet

↳ **Ramasser les éléments tombés** sur la chaussée après vidage et laisser la place propre

Concernant la collecte des déchets et des sacs jaunes

Pour rappel :

↳ **Sortir son bac d'ordures et les sacs jaunes la veille de la collecte** (les heures de ramassage pouvant être avancées pour des raisons techniques)

↳ **Positionner impérativement son bac sur les points de regroupement**, avec les poignées orientées côté route.

Pour plus de renseignements, contacter le service Déchets de la Communauté de communes au 02 49 58 00 99 ou consulter le site internet www.cc-sudvendeelittoral.fr

Petit rappel : la distribution des sacs jaunes est effectuée en mairie ou à l'agence postale aux jours et heures d'ouverture.

Trions les coquillages, ils se recyclent !



Venez les déposer toute l'année dans votre déchèterie

Les soldats de 14 /18 de la Jaudonnière.



Le 1^{er} août 1914, le tocsin alerte la population qui découvre l'ordre de mobilisation générale. Tous les Jaudinois aptes au service militaire, sont rappelés sous les drapeaux. Cela représente 25 classes d'âge (1889-1914), les hommes nés entre 1869 et 1894

Un peu plus de 100 soldats natifs de la Jaudonnière participèrent à la Grande Guerre, leurs affectations furent très diverses, par exemple le 2^{ème} classe Alphonse GABORIT, cultivateur à Pareds (26 ans), fut incorporé au 3^{ème} RI Colonial, et disparut lors du naufrage du paquebot « le Provence 2 » qui fut torpillé en méditerranée par un sous-marin allemand lors du transport des troupes pour Salonique (Grèce). Ou encore le 1^{ère} classe Alcide TISSEAU du 5^{ème} RI colonial, cultivateur de la Monerie qui fut tué à 23 ans au combat en Serbie en septembre 1918...

Une grande partie de nos soldats rejoignirent le 137^{ème} régiment d'infanterie de Fontenay le Comte. Et c'est par le biais de ce régiment que nous retracerons ce qu'ont vécu une grande partie de nos vaillants soldats pendant la guerre 14/18.



Le 6 août 1914 le régiment quitte Fontenay le comte pour rejoindre les Ardennes le 7, et traverse la Meuse pour entrer en Belgique. C'est à Maissin que les premiers soldats tombent le 21 août. Le soldat Sylvain JOURNAULT, meunier du moulin de Moinet, y meurt le

22 août à 23 ans, devant la poussée allemande. Le 2^{ème} classe Marie-louis ARNAUDEAU, cultivateur du bourg, sera tué à la chaussée de Renais en Belgique le 22 août, à 41 ans, lors du repli du régiment vers la Meuse qui continuera jusqu'à la Marne. Le soldat Jules BOUSSINEAU quant à lui, fut fait prisonnier en septembre 1914, il ne sera libéré qu'en janvier 1919.

En septembre, le 137^{ème} RI, participe à la Bataille de la Marne à Mornée, et contribue à l'arrêt de l'armée Allemande dans la région de Fère-Champenoise, les 2^{ème} classe Emile RAIFFAUD cultivateur du bourg, et Claude BONNIERE y trouvent la mort tous les deux à l'âge de 32 ans. Fin septembre le régiment se retrouve dans la Somme dans la région d'Albret et combat au village de Boisselle.

Le 137^{ème} passe l'hiver 1914-15 au sud d'Albert (Somme) devant la ferme de Touvent, dans les conditions terribles des tranchées, le soldat de 2^{ème} classe Raymond TOUZET décèdera de la fièvre typhoïde contractée dans les tranchées, à l'âge de 27 ans, tout comme le 1^{ère} classe Maximin PAILLAT âgé de 30 ans. En juin 1915, le 137^{ème} enlève deux lignes de tranchée aux allemands puis attaque Hébuterne. Le 2^{ème} classe Gaston BAFARD âgé de 32 ans y disparaîtra.



En août 1915, le 137^{ème} quitte la Somme pour la Champagne. Fin septembre, il participe aux opérations sur Tahure. L'opération qui dure du 25 septembre au 9 octobre sera un échec et coûtera 1200 hommes au régiment. Le 2^{ème} classe Lucien BROSSET y sera tué, il avait 37 ans, ainsi que le caporal Eugène PASQUIER 35 ans.

Le régiment passera l'hiver 1915-16 sur Tahure-la Savate, cette période sera entrecoupée d'escarmouches, d'attaques plus ou moins intenses. Le 2^{ème} classe Eugène MENARD qui fut blessé en mai 1916 à la cote 304 par un éclat d'obus au bras gauche et une seconde fois en décembre 1916 par des gelures de tranchée, il reçut une citation et la croix de guerre « étoile de bronze ».

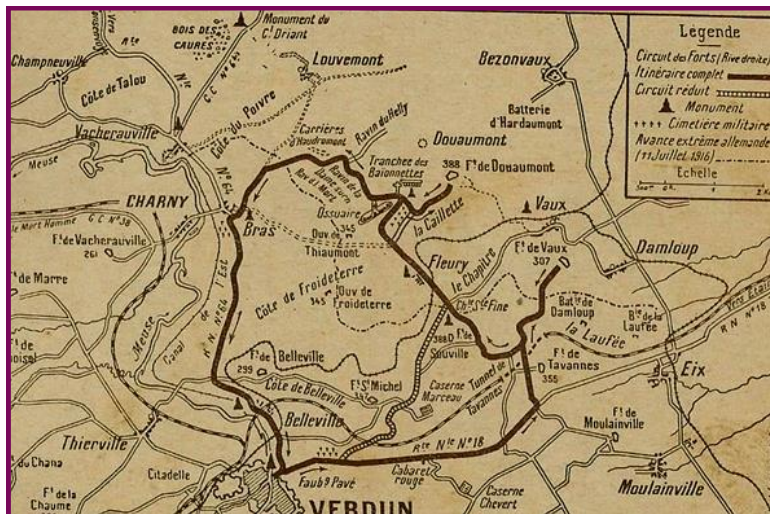
En juin 1916, le 137^{ème} est transféré sur le front de Verdun et participe aux combats de Thiaumont entre le village de Fleury et le Fort de Douaumont. Les soldats connaissent immédiatement l'enfer de Verdun,



et sont en plein cœur de la bataille. C'est en ces lieux que le 12 juin va se dérouler l'épisode célèbre de la tranchée des baïonnettes. Les combats dureront jusqu'à la fin du mois de juillet et coûteront la vie à 1500 hommes. Le 1^{ère} classe Joseph DUBOIS, domicilié dans le bourg, y perdra la vie à l'âge de 30 ans ainsi que le 2^{ème} classe Joseph AUGUIN, chaudiériste à Pareds, à

l'âge de 26 ans

D'août à novembre 1916, le 137^{ème} rejoint le secteur de Laufée, zone soumise à de violents tirs d'artillerie et particulièrement insalubre à cause de marécage, à l'origine de nombreuses pertes sans combats majeurs.



De novembre à décembre 1916, retour à Verdun pour la bataille de Douaumont et Bezonvaux, de nombreux soldats souffrent de pieds gelés.

De janvier à février 1917, le 137^{ème} est positionné sur la cote de Poivre au nord du Fort de Douaumont. Le soldat Alphonse BRIDONNEAU obtient une citation pour ses faits d'armes le 6 février et fut décoré de la croix de guerre « étoile de bronze »

En avril 1917, le 137^{ème} participe à la bataille de Vauxaillon (Ainse)

Le 4 et 5 Mai 1917, bataille de la Bouvelle (Ainse). Le 2^{ème} classe Raymond BOUTIN, fut blessé par un éclat d'obus à la main gauche le 5 mai, en septembre il fut de nouveau blessé par intoxication au gaz.

En octobre 1917, le 137^{ème} participe à la bataille

de la Malmaison (Ainse). Le Sergent Fernand BROSSET fut blessé au bras droit par un éclat d'obus en novembre 1917, il obtient une citation et la croix de Guerre « étoile de Bronze ».

De décembre 1917 à mai 1918, le 137^{ème} est positionné sur le secteur du Chemin des Dames. Le 27 mai, les allemands lancent une offensive de masse, et déciment le 137^{ème} RI, qui bat en retraite jusqu'à Villers-Cotterêts, il ne reste plus que 200 hommes. Le soldat Henri PERRIN fut fait prisonnier le 27 mai par les allemands, il ne sera libéré qu'en janvier 1919. Le soldat Joseph POINT y fut blessé par balle, ce qui lui valut la croix de guerre avec palme.

De juin à septembre 1918, le 137^{ème} reconstitué est transféré sur les Vosges.

De septembre à octobre 1918, le 137^{ème} est renvoyé en Champagne, dans le secteur de Saint Etienne de Temple et de Cuperly, le 137^{ème} perd plus de 700 hommes lors de cette période de combat.

D'octobre à novembre 1918, le 137^{ème} est dans le secteur de Rethel, et poursuit les allemands lors de leur retraite, et arrive à Touligny dans la région de Mézières le 11 novembre 1918, date de l'armistice qui signe la fin des combats.

Sur la totalité du conflit sont recensés pas moins de 37 morts parmi nos soldats, sans oublier les nombreux blessés lors des différentes batailles, ainsi que les nombreux soldats qui furent faits prisonniers au cours de ces quatre années de combat.

Plusieurs de nos soldats par leurs faits d'armes, et leur courage, obtinrent des promotions avec de nouveaux galons, d'autres des citations de leurs régiments qui furent suivies d'une décoration, de nombreuses croix de guerre furent décernées à nos vaillants combattants, ainsi que les médailles militaires. Deux combattants se sont particulièrement distingués : le sous-lieutenant Arthur GILLIER et le Soldat Hilaire ANGIBAUD (ci-contre) qui furent décorés de la Légion d'Honneur pour leurs hauts faits d'arme.



La guerre telle que les soldats de 14/18 l'ont vécu ne saurait être racontée avec fidélité, ceci n'est qu'un petit aperçu des péripéties qu'ils ont traversées, par la citation d'un petit nombre de soldats. Ainsi la bravoure de nos aïeux sort de l'oubli le temps d'un article, et nous pouvons prendre conscience de la dureté du conflit, et du sacrifice qu'ils ont consenti pour que nous puissions vivre en Paix et en Liberté. Gloire et Honneur à nos soldats !

Du côté de l'école André Drapeau .



Cette année, l'école compte 61 élèves. Ils sont répartis dans les classes de M^{me} Mireille GUILMINEAU (Maternelle) avec l'aide de M^{me} Dominique BOUILLAUD (ATSEM), de M. Thierry BOUHIER (CP-CE1), M. Thomas GUINAUDEAU (CE2-CM).

L'école s'est inscrite sur divers projets artistiques et culturels comme « les Enfantaisies », « Ecole et Cinéma », « le Grand R ». De plus, les élèves de la classe de Madame GUILMINEAU ont participé à la « semaine de la maternelle » avec pour thème « Des mots pour dire, des mots pour grandir ». Quant aux élèves du CP au CM2, ils ont pu participer au cross de secteur. Une professeure d'allemand est intervenue dans la classe du cycle 3, à cette occasion les élèves ont fabriqué un calendrier de l'avent. Le jardinage est toujours d'actualité avec en début d'année la récolte des pommes de terre.



Pour tout renseignement concernant l'école, vous pouvez contacter le directeur, M. GUINAUDEAU 02 51 34 34 43. Vous trouverez également de nombreuses informations et d'autres photographies sur le blog passerelle de l'école ([blog passerelle école de la Jaudonnière](#)).



Club des jaudouins.

Avec les années qui s'accumulent, nous avons l'impression que tout va très vite ! Et déjà pointe 2019. Heureusement qu'il y a le club des « Jaudouins » pour retrouver un peu de réconfort, un peu de solidarité, un peu de chaleur, un peu de temps partagé pour combler la solitude au travers de nos différentes activités (rencontres toutes les quinzaines le mardi après-midi pour des jeux de cartes et de société, repas de Noël et de Printemps, sorties variées etc...).

Les adhérents se font vieillissants et attendent impatiemment que de jeunes retraités viennent apporter du sang neuf à l'association, apporter des idées nouvelles.

De nouvelles activités pourraient être mise en place. Outre les jeux divers (cartes, boules, palets, jeux divers) des marches, des sorties, des échanges de savoir autour de la pratique informatique, autour du bricolage, autour du jardinage, de l'entretien et de la rénovation des espaces communaux, des transports soli-

dares etc..., seraient de nouvelles pistes. Nous avons tous des dons le club serait aussi le moyen de les exploiter, pourquoi ne pas les faire partager ?

Les retraités peuvent se faire plaisir entre eux en se rendant solidaires envers les plus âgés et les plus jeunes, en œuvrant pour créer du lien sur notre commune. Rien ne doit être fait par obligation, mais par plaisir.

Alors, venez nombreux à notre assemblée générale qui aura lieu le 5 février 2019 à 14h30, en la salle des fêtes de la Jaudonnière.

Calendrier des manifestations 2018

Mardi 5 février 2019 : Assemblée Générale

Samedi 9 février : Concours de belote

Mardi 26 mars : Banquet de printemps

Mardi 9 juillet : pique-nique

Dimanche 22 septembre : bal du club à Montournais

Samedi 26 octobre : Concours de belote

Mardi 17 décembre : Repas de Noël

A micale Laïque.

Nos activités en 2018 :

- ✦ La vente de jus de pomme
- ✦ La vente de chocolats
- ✦ La boum (cette nouvelle animation a été un succès, très appréciée des petits et des grands)

Suite à l'assemblée générale, fin septembre, le bureau a été renouvelé. En voici sa composition :

Président : Mathieu GODREAU

Vice-président : Stéphane RENAUDIN

Trésorière : Corinne BROSSARD

Trésorière adjointe : Marina BUTON-MORIN

Secrétaire : Lydie DUCEPT

Secrétaire adjointe : Karine GUINAUDEAU



Pour 2019, il est prévu de refaire la boum ainsi que la vente de jus de pomme et de chocolats.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2019.

Le président



Handball - Les Comètes.

La saison 2018-2019 est sur les rails.....

Cette année nos effectifs sont stables par rapport à l'année dernière.

Notre collaboration avec le club de Chantonay, déjà existante depuis quelques années, s'est encore accrue cette saison avec une convention pour nos seniors filles. Le groupe est désormais bien formé et l'entente fonctionne.

Nous avons donc cette année :

- ↳ 1 équipe de seniors filles qui évolue en 1ère division territoriale.
- ↳ 1 équipe de seniors gars toujours en convention avec Ste Hermine.
- ↳ 1 équipe de hand fauteuil
- ↳ 1 équipe de hand adapté
- ↳ 1 équipe loisirs
- ↳ 1 équipe de -16 filles en convention avec Chantonay
- ↳ 1 équipe de -14 filles en convention avec Chantonay
- ↳ 1 équipe de -12 garçons en convention avec Chantonay
- ↳ 1 équipe de -10 garçons
- ↳ 1 équipe de -8 mixte et pour le début d'année l'engagement d'une 2^{ème} équipe

Nous avons malheureusement dû supprimer l'école de hand par manque de bénévoles.

Nous accueillons cette année dans notre club, Antoine en provenance du club de Pouzauges qui assure les entraînements d'une partie de nos équipes jeunes.

Nous sommes d'ores et déjà en train de préparer la saison prochaine car nous avons plusieurs bénévoles de notre association qui souhaitent mettre fin à leur engagement.

Nous réitérons ici notre appel à candidatures ! Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que membre actif du club, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Le 27 Avril, notre club organisera sa soirée annuelle avec une nouvelle formule ! Nous n'en dirons pas plus pour l'instant mais réservez cette date !

En tous cas, nous vous souhaitons à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'Année.

Joyeuses fêtes à tous et surtout Bonne Année 2019 !

Le bureau

Comité des fêtes.

Bilan globalement positif.

Pour sa troisième édition, la rando gourmande a été appréciée de tous avec un nouveau parcours.

Merci à tous les bénévoles et aux propriétaires qui nous permettent l'accès à leurs propriétés.

toutes et tous.

Trois panneaux d'affichage ont été installés aux entrées de la commune. Cette année il est prévu d'investir dans deux barnums.

Marche du 09 septembre: 124 marcheurs sur trois circuits de 5,12 et 15km

Dates à retenir :

- ↳ Samedi 18 mai 2019
- ↳ 14 juillet (nous sommes toujours à la recherche d'association pour le repas)
- ↳ Une troisième date en prévision:-
 - ↳ soit la marche en septembre
 - ↳ soit un quadrathlon à la Toussaint ou en février.

Bonne fin d'année 2018,
et meilleurs vœux pour 2019.

pour le bureau, le président
Jean- Yves Charrier



Cette année, un certain nombre d'entre nous sont allés au cabaret « la belle entrée », soirée appréciée de

Football - Le FCPRJ.

Le FCPRJ au féminin...

Enfin, après un an d'entraînement l'équipe féminine a commencé la compétition. C'est la concrétisation d'un beau projet pour le club. Notre équipe féminine entre dans l'histoire : l'histoire du foot féminin, l'histoire du FCPRJ, l'histoire de nos trois communes et surtout leur histoire. Elles sont devenues, au même titre que l'équipe fanion, la vitrine du club.

Venez les encourager le dimanche au stade de St Philbert, suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux ou sur le site du club.

L'équipe première, quant à elle, est toujours en 3ème division et toujours qualifiée en Critérium de Vendée. Les équipes réserves évoluent en 4ème et

5ème division. Malgré des départs, nos effectifs sont stables. En effet, nous avons intégré 7 recrues depuis septembre.

Notre effectif jeune augmente encore pour la saison prochaine. Nous remercions les dirigeants et parents pour leur investissement.

Merci à nos supporters d'être aussi nombreux à venir nous encourager les weekends, nous espérons leur faire vivre encore beaucoup d'émotions pour cette nouvelle année.

Bonnes vacances à toutes et à tous

David LE BIHAN Co-président



Rythm & mouv.

Cette année encore nous renouvelons pour une ambiance conviviale, l'association Rythm & Mouv est prête à vous accueillir tous les mercredis de 17h00 à 20h30 à la salle des fêtes de la Jaudonnière et tous les samedis de 11h15 à 12h15 à la salle omnisport de la Jaudonnière.



Plusieurs sens sont retrouvés dans la pratique de la zumba. Un seul objectif, se faire plaisir tout en se dépensant des calories environ 600 calories en une heure.

La Zumba est ouverte à tout âge, tout le monde y trouve son compte.

Les mouvements de la Zumba restent aléatoires.

Parfois sensuels ou plus rythmés, chacun peut y trouver son compte et bouger comme il l'entend pour se défouler.

Les déhanchés sous la salsa, la merengue ou encore la rumba, permettent de retrouver souplesse, tandis que les rythmes endiablés et les exercices de fitness sollicitent de nombreuses parties du corps (cuisses,

fesses, ventre, bras) en développant les muscles et faisant travailler le cardio.

Que vous aimiez ou pas le sport, la zumba est faite pour vous, facile à suivre, amusante et efficace.

Cette année nous proposons un abonnement de 100€ pour une heure par semaine, un abonnement de 160€ pour deux heures par semaine, un cours enfant à 80€ et un cours ado pour 85€ (les tarifs correspondent à un abonnement annuel).

Les séances peuvent également être payées à l'heure moyennant 5 €.

Noter que la Zumba est déconseillée aux personnes souffrant d'insuffisance cardiaque ou de problèmes d'articulations. Avant de démarrer son activité, il est important de demander avis à un médecin traitant.



N'hésitez pas à venir essayer et à vous renseigner auprès de Mélanie au 06.79.86.31.00 (inscriptions possibles tout au long de l'année).



J'audio-Fit

Cette année l'association a ouvert un nouveau créneau de cours. En plus du mercredi de 20h30 à 21h30 (cours adultes), vous pouvez également venir vous dépenser le vendredi de 18h30 à 19h30 (cours adolescents et adultes). Pour cette saison, les cours sont axés sur du HIIT (High Intensity Interval Training), c'est à dire des entrainements fractionnés qui alternent des exercices de forte intensité avec des périodes de récupération. Les exercices sont répétés plusieurs fois sur une période de 30 minutes. Les cours sont toujours animés par Christelle BOISSELEAU (professeur diplômé) et se déroulent dans une ambiance dynamique et con-

viviale. Les inscriptions restent ouvertes toutes l'année. Alors n'hésiter plus: hommes, femmes, ado, venez nous rejoindre!

Renseignement au: 06.81.63.71.10

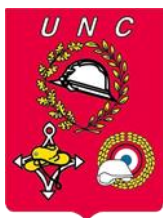


Association des combattants de la Jaudonnière.

L'année 1918 aura été marquée par le 100^e anniversaire de la fin de la guerre 14-18 et notamment par la commémoration du 11 novembre. L'UNC remercie vivement tous ceux qui ont œuvré pour que cette commémoration soit digne de ceux qui se sont sacrifiés pour la paix. Un remerciement particulier aux enfants de l'école qui avec leurs professeurs ont collecté des informations et des documents pour les présenter en cette journée du 11 novembre, Merci à ceux qui ont préparé des fiches sur chaque combattant mort lors de cette triste guerre, un merci à la population qui s'est déplacée nombreuse pour faire mémoire, merci à la municipalité qui a œuvré pour que cette commémoration soit une réussite.

Ne pas oublier que ceux qui ont combattu pour la paix et ceux qui combattent encore aujourd'hui, sont les fondements de l'UNC. Tous ces moments de commémorations sont importants, pour se rappeler que cette paix est fragile et toujours à rechercher. Nous vous donnons rendez-vous aux cérémonies de commémoration des 8 mai et 11 novembre 2019.

Deux nouveaux adhérents sont venus rejoindre notre association cette année, ce qui porte à 37 adhérents dont 24 Soldats de France. Une association dynamique qui peut encore s'étoffer. Alors, si vous avez servi la nation en tant que militaires, gendarmes, policiers, pompiers, venez nous rejoindre en contactant notre Président Louis BELAUD (tél : 02.51.34.37.13).



Vendredi 15 février,
Assemblée Générale à la salle des fêtes

Mercredi 8 mai,
commémoration Victoire 1945

Dimanche 9 juin,
Congrès départemental des Anciens combattants à Venansault

Vendredi 13 septembre,
méchoui cantonal à la Réorthie

Lundi 11 novembre
armistice 1918

Dimanche 24 novembre
Bal des Anciens combattants à Montournais

Mardi 5 décembre
commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.



Au nom de tous nos camarades, nous vous souhaitons une bonne année 2019.

Les membres du bureau

Date à retenir pour 2019:

Mercredi 16 janvier,
soirée familiale à Bazoges en Pareds

Animations de la Bibliothèque.

On retiendra cette fin d'année deux animations à la bibliothèque.



Le 31 octobre, pour Halloween, citrouilles, toiles d'araignées, squelettes ont envahi les locaux. Une quarantaine d'enfants sont venus déguisés, grimés, écouter des histoires de sorcières. Merci à Alexis pour sa participation à la lecture et aux habitants de la commune qui ont « régalié » les enfants de friandises.



Le 04 décembre, Alain Merlet, comédien au théâtre du Chêne Vert, à l'invitation de la communauté de commune Sud Vendée Littoral, nous a fait partager son spectacle de lecture à haute voix, « Chut Babel », entrecoupé d'enregistrements de chants d'oiseaux. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Fr. Huchin

Nous rappelons que la bibliothèque est gratuite et ouverte le lundi de 18 à 19 heures et le samedi de 11 à 12 heures.

Les Sapeurs-Pompiers de la Caillère-Saint Hilaire.

Les Sapeurs Pompiers recrutent !

Le Service départemental d'Incendie et de secours est composé de sapeurs-pompiers professionnels mais aussi, et en majorité, de sapeurs-pompiers volontaires qui concourent à l'ensemble des missions opérationnelles au travers d'un noble engagement.

En plus des interventions quotidiennes, les sapeurs-pompiers sont sollicités pour contribuer à la réussite d'événements importants comme l'arrivée de la 1ère étape du tour de France.

Hommes ou femmes, âgés de 18 à 50 ans, vous pouvez vous engager au profit de la population en devenant sapeurs-pompiers volontaires.

Nul besoin d'être sportif de haut niveau.



Si vous défendez des valeurs telles que l'altruisme et la solidarité et que vous souhaitez être pleinement acteur d'une vie citoyenne, il vous suffit de prendre contact auprès de :

L'adjudante Lydie CRABEIL, cheffe de centre de la Caillère Saint Hilaire, au 06 16 73 36 56.

Venez rejoindre notre équipe !



Paroisse Catholique Sainte Marie en Herminois.

Presbytère

4 Rue Lafayette
85210 – Ste Hermine
Tél. : 02.51.27.34.59
Sainte-hermine@catho85.org

Prêtres et Diacre

Patrice BOURCIER curé
Charles OGEREAU prêtre auxiliaire
Marc LUCAS diacre permanent

Correspondant communauté de la Jaudonnière :

Bernard FICHET
22, route des Grands Bois
85110 La Jaudonnière
Tél : 06.88.16.17.67

Célébrations : Chaque dimanche messe à 09h30 et à 11h00 par cycle dans les 13 églises de la paroisse. Les horaires des messes sont affichés à l'entrée de chaque église. Pour les baptêmes, mariages et sépultures prendre contact avec le presbytère.

Catéchèse : Pour les enfants dès le tout jeune âge avec l'éveil de la foi (2-7 ans) ou normalement lorsque l'enfant est en CE1. Les inscriptions sont prises en début d'année scolaire et dans certains cas, il est possible de rejoindre un groupe en cours d'année. Pour les adultes, formations pour les 25-45 ans, soirée biblique etc. Inscription au presbytère.

Aide aux personnes en difficulté : Avec le Secours Catholique, le CCFD etc. L'équipe du secours catholique est très active sur notre paroisse. La collecte



Retable de l'église de la Jaudonnière
Restauré en 1994-95

des papiers et des métaux permet de financer diverses actions auprès des personnes dans le besoin.

Avec le service évangélique des malades

Avec le service d'accompagnement des familles en deuil.

Accompagnement des moments de joies : avec les équipes de préparation au baptême et de préparation au mariage.

Le bulletin paroissial : Il paraît chaque mois. Il informe des horaires et intentions de messes ainsi que de toute l'actualité de notre paroisse.

Abonnement : Par porteur : 19 €/an

Convivialité : Chaque année un repas convivial est organisé par les relais de La Caillère, de St Hilaire et de la Jaudonnière. Les habitants de nos 3 relais sont vivement invités à ce repas qui aura lieu à La Jaudonnière le 17 mars 2019.

Secours Catholique.

Sur le secteur de STE HERMINE
le Secours Catholique,
C'est 80 bénévoles



Pour une solidarité locale, nationale et internationale

↳ Attribution de secours financiers aux personnes démunies, s'adresser à Bernard FICHET 22 route des grands bois LA JAUDONNIERE ;

↳ Un espace vêtements à Ste Hermine (près du stade), ouvert tous les mercredis de 14h30 à 17h00. Toute personne en difficulté, peut venir s'approvisionner pour une somme modique. Les vêtements convenables, d'actualité, propres et en bon état, donc portables, peuvent être déposés à l'Espace Vêtement. Les jouets d'enfants en bon état sont également collectés pour être redistribués. Pour ces dépôts vous pouvez également vous renseigner chez Bernard FICHET

↳ Un atelier de convivialité pour des femmes isolées ;

↳ L'accueil des errants ;

↳ L'aide aux catastrophes naturelles, le soutien au projet de développement etc.

Pour financer ces actions :

↳ Les dons, les subventions municipales ;

↳ L'espace vêtement, la brocante, le vide grenier ;

↳ Les collectes de vieux papiers et de métaux. Les papiers peuvent être déposés en paquets séparés bien ficelés (pochettes plastiques enlevées), derrière la cure de la Caillère, sous le garage. Les vieux métaux, (gazinières, machines à laver, frigos, tôles, batteries...) peuvent être déposés sur une plate forme accessible toute l'année chez René DELAHAYE, la Sédinière de ST MARTIN LARS. En cas de difficulté pour le transport, s'adresser à Yves ALLETRU Responsable pour La JAUDONNIERE.

L'association ADMR de la Caillère-St Hilaire.



L'association ADMR de La Caillère St Hilaire intervient sur les communes de La Caillère St Hilaire, La Jaudonnière et St Martin Lars en Saint Hermine

L'ADMR permet aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles. La personne dans sa globalité, est au centre des actions de l'ADMR fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins

Nos valeurs associatives sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination

Restaurant : le projet mis en place en 2013 se poursuit avec en moyenne 15 participants

Ouvert à tous, renseignez-vous, prochaines dates en 2019 : 7 janvier, 4 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 17 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre

Les Aides à domicile assistent et accompagnent les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, rendez-vous, préparation des repas), dans certains actes essentiels de la vie (levers, couchers, hygiène corporelle), **assurent la garde d'enfants à domicile, l'accompagnement à l'école**, la garde de jour et/ou de nuit, l'assistance administrative

En 2017, les aides à domicile, au nombre de 3, sont intervenues auprès de 26 personnes de la commune de La Jaudonnière pour un total de 1926 heures de travail

CEIDRE.

CEIDRE



L'association CEIDRE (Centre d'Insertion et de Retour à l'Emploi) dont le siège social est situé 9, route de la Roche sur Yon à Sainte-Hermine, œuvre dans le domaine de l'insertion et son objectif premier est d'assurer une cohérence des parcours d'insertion en effectuant un accompagnement social et professionnel du public reçu : demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, salariés en insertion.. : personnes obligatoirement orientées vers Ceidre par Pôle Emploi, les services sociaux

Les six salariées de l'association, conseillères en insertion professionnelle, assurent le suivi des bénéficiaires en les accompagnant de façon individuelle et/ou collective.

A venir :

Assemblée Générale :

vendredi 24 mai 2019 à la Caillère St-Hilaire

Loto :

dimanche 17 novembre 2019 à La Caillère St-Hilaire

Téléassistance: elle permet le maintien à domicile le plus longtemps possible en toute sécurité avec une équipe d'écoute départementale disponible 24 h / 24 et 7 j / 7

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat

43 route de Nantes à Ste hermine du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30

Secrétariat : 02.51.28.84.11

paysdesaintehermine@admr85.org

Vous pouvez aussi contacter la bénévole intervenant sur la commune:

Françoise PAVAGEAU 02.51.34.34.40

Ou prendre rendez-vous, vous serez reçus au local de l'association à la Mairie de la Caillère St-Hilaire

Nous avons besoin de vous : l'Association recrute de nouveaux bénévoles
REJOIGNEZ-NOUS !

Association Départementale, Des Con- joints survivants, Et Parents d'Orphelins. FAVEC85.

Dans votre commune : Renseignements
M^{me} Marylise SEGUIN 02.51.94.45.95.

Sur le plan départemental, permanences le lundi de 10h à 17h et le samedi sur rendez-vous.

15, rue Anatole France à la roche sur Yon.

Renseignements au 02.51.37.03.14.

L'Association Valentin Haüy.



Nos coordonnées : Agir pour l'autonomie

Association Valentin Haüy - Comité de Vendée -
39bis, rue de la Marne - BP 639
85016 La Roche-sur-Yon cedex

Permanences :

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Tél : 02 51 37 22 22

Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr

Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>

Reconnue d'utilité publique en 1891, habilitée à recevoir des dons et legs



*A*gence Postale Communale:

Horaires d'ouvertures:

Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h30
Levée du courrier à 15h30

Le Samedi de 9h30 à 11h45
Levée du courrier à 11h30

Tél: 02.51.48.54.03.



Mairie

1, Place de la liberté

85110 La Jaudonnière

Tél: 02.51.34.30.09.

Fax: 02.51.34.34.88.

mairie.lajaudonniere@wanadoo.fr

www.lajaudonniere.fr

Horaires d'ouvertures:

Lundi	14h -17h30
Mardi	14h -17h30
Mercredi	Fermé
Jeudi	14h -17h30
Vendredi	9h -12h30
Samedi	9h -12h

*Ce Bulletin vous a été préparé
par la commission Information
et Communication et avec l'aide
de notre secrétaire de Mairie.*